

TAXE D'APPRENTISSAGE

2026

“ *Soyez acteurs de la formation
des professionnels de demain*

SOUTENEZ L'IMSAT ”

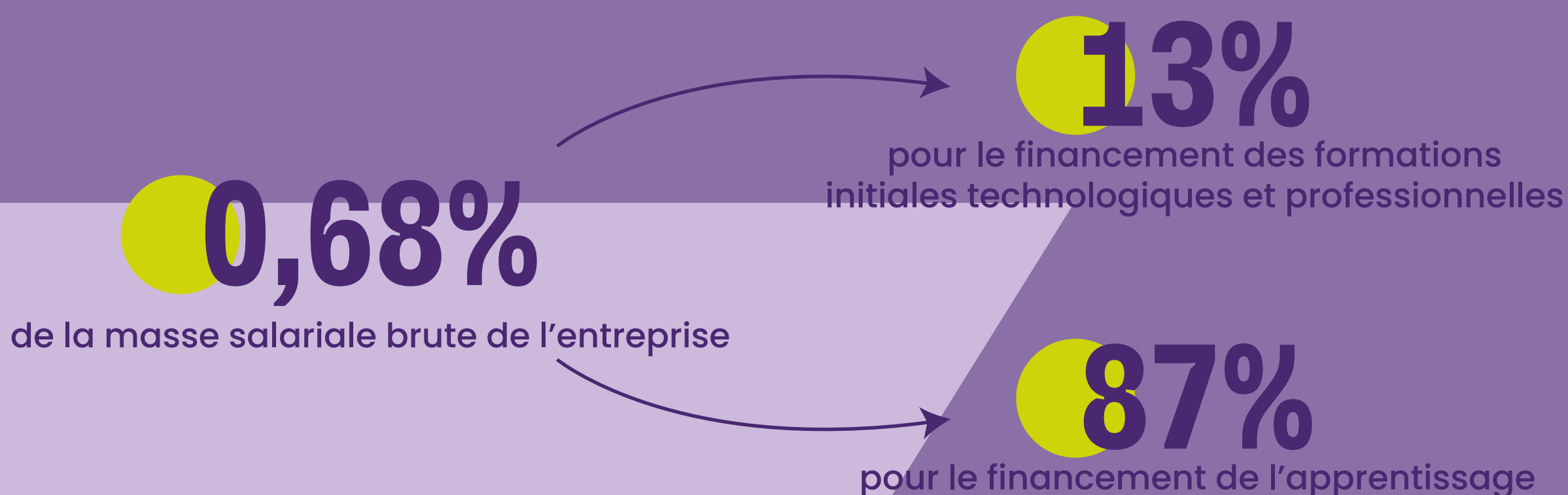
COMMENT REVERSER SA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IMSAT ?

- Connectez-vous à la plateforme SOLTÉA soltea.education.gouv.fr à l'aide de vos identifiants net-entreprises
- Sur le moteur de recherche, sélectionnez l'établissement en entrant le n° de SIRET 783 169 626 00026, le nom «IMSAT», ou en renseignant notre numéro UAI : 0831798D
- Fléchez votre solde et/ou attribuez le pourcentage souhaité à l'ImSAT
- Validez votre choix et transmettez les informations relatives à votre versement à Aurore Cayol (taxe-apprentissage@imsat.co), ainsi que le nom et le SIRET de votre entreprise

QU'EST-CE QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

En 2020, les décrets d'application de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ont défini les règles de collecte de la taxe d'apprentissage. La part principale finance les formations par apprentissage et le solde accompagne le développement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage) et l'insertion professionnelle. L'ImSAT fait partie des organismes bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage.



COMMENT REVERSER SA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IMSAT ?

- Connectez-vous à la plateforme SOLTéA soltea.education.gouv.fr à l'aide de vos identifiants net-entreprises
- Sur le moteur de recherche, sélectionnez l'établissement en entrant le n° de SIRET 783 169 626 00026, le nom «IMSAT», ou en renseignant notre numéro UAI : 0831798D
- Fléchez votre solde et/ou attribuez le pourcentage souhaité à l'ImSAT
- Validez votre choix et transmettez les informations relatives à votre versement à Aurore Cayol (taxe-apprentissage@imsat.co), ainsi que le nom et le SIRET de votre entreprise

CONTACTEZ-NOUS



www.imsat.co

Aurore Cayol
taxe-apprentissage@imsat.co
07 43 27 18 22

